



HAL
open science

Léon Bloy devant le Saint-Office

Jean-Baptiste Amadiou

► **To cite this version:**

Jean-Baptiste Amadiou. Léon Bloy devant le Saint-Office. Colloque "Les Écrivains catholiques marginaux", Centre de Recherches Hannah Arendt, Apr 2009, La Roche-sur-Yon, France. pp.7-41. halshs-01315529

HAL Id: halshs-01315529

<https://shs.hal.science/halshs-01315529>

Submitted on 4 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab

Léon Bloy devant le Saint-Office

Entre 1917 et 1927, l'œuvre de Léon Bloy a été examinée plusieurs fois par des rapporteurs et qualificateurs de la Congrégation du Saint-Office, en même temps que les auteurs du « Renouveau catholique ». L'instruction envoyée par le Saint-Office aux Ordinaires le 3 mai 1927¹, si elle condamne la littérature mystique et « mystico-sensuelle » (*sensuali-mystico litterarum genere*), ne mentionne aucun auteur ni même une école. Les archives du Saint-Office ouvertes par Benoît XVI pour la période du pontificat de Pie XI nous éclairent sur l'élaboration de l'instruction de mai 1927. Elle résulte de *vota* de plusieurs censeurs du Saint-Office sur les auteurs catholiques, notamment convertis, soupçonnés de mêler aux élans religieux une sensualité coupable. Bloy est le romancier sur lequel les rapporteurs s'étendent le plus, puisqu'il est la cible principale de Raymond Hubert. Cet avocat de Nice, auteur d'un *Léon Bloy, sa doctrine, son paraclétisme, ses blasphèmes, ses outrages envers la papauté, ses insultes à Son Éminence le cardinal Amette, archevêque de Paris, et son apothéose à la « Semaine sociale de Versailles »*. *Léon Bloy et ses disciples au sein de l'école néo-chrétienne*, a dénoncé son œuvre en 1917. Plusieurs consultants du Saint-Office rédigent des rapports sur cette affaire. En ce qui concerne Bloy, les questions que se posent les censeurs du Saint-Office portent sur trois aspects de l'œuvre et de la personnalité de Bloy :

1. l'*ethos* de l'auteur : Bloy est-il un doctrinaire proposant un enseignement cohérent et profond, ou bien n'est-il qu'un poète aux formules peu crédibles qui confinent au dérangement mental ?

2. le *logos* de l'œuvre : quelle est la nature exacte des écarts de l'œuvre par rapport à l'enseignement ecclésial ? Autrement dit, ses égarements concernent-ils seulement la morale (obscénités, injures, etc.) ou engagent-ils aussi la foi (doctrine hétérodoxe structurée, formulée *ex professo* et remettant en cause certains dogmes ou croyances communes de l'Église) ?

3. le *pathos* du lecteur : l'œuvre de Bloy exerce-t-elle une influence néfaste sur les lecteurs, en particulier sur le public des jeunes gens ? On mesure le danger d'une œuvre à l'aune de son influence effective.

Pour saisir les représentations contradictoires que l'on se fait de l'œuvre de Bloy à la Curie romaine et les débats qui ont occupé le Saint-Office à son sujet, un résumé de chacun des cinq *vota* qui furent soumis aux membres de la Congrégation, en particulier à ses

¹ *Acta Apostolicae Sedis*, 1927, p. 186-189.

cardinaux, présentera le jugement que chaque consultant porte sur Bloy (au sein d'une procédure plus générale au *Renouveau catholique*) en éditant des extraits de cette documentation inédite. Comme certaines analyses de Bloy se singularisent par l'évocation du cas Maritain, qui fut converti par Bloy et s'engagea en sa faveur auprès du cardinal Billot, une dernière rubrique de cet exposé traitera des mentions de son nom au cours de l'examen.

*
* *

Les premières analyses de l'œuvre de Bloy sont composées pour une session d'avril 1919. Deux premiers *vota* paraissent au printemps 1919 sur le « *Renouveau catholique* » dénoncé par Raymond Hubert :

- un *votum* de trente-et-une pages est dû au bénédictin Dom Laurent Janssens² ;
- un autre vote est composé par le qualificateur Charles Maignen³ (plus de cinquante pages).

***Votum* de Maignen (autour de mars 1919)**

Après un examen des propositions qui occupe plus d'une trentaine de pages de son *votum*, Maignen s'interroge sur l'influence de Léon Bloy : « Les œuvres de Léon Bloy sont évidemment dignes de censure ; mais leur diffusion est-elle assez grande pour qu'il vaille la peine de les condamner⁴ ? » Son œuvre est répandue en Belgique, en Hollande, dans les Pays scandinaves, en Pologne et en Moravie ; elle est traduite en polonais et en tchèque. De plus, Bloy a « des admirateurs passionnés dont le talent et l'influence littéraires contribuent à propager dans tous les milieux et notamment dans la jeunesse catholique, sa renommée et ses écrits⁵. » Des écrivains catholiques, comme Émile Baumann, et des prêtres, comme Pierre Cornuau ou Léonce Petit, font l'apologie de son œuvre. Hétérodoxe, l'œuvre de Bloy est aussi

² Dom Laurent Janssens (1855-1925), docteur en théologie, professeur de théologie et de rhétorique, à partir de 1898 consultant de la Congrégation de l'Index pour laquelle il examine notamment Loisy, Maeterlinck, Bergson et Maurras, est qualificateur du Saint-Office depuis 1917.

³ Charles Maignen (1858-1937), Frère de Saint-Vincent de Paul, est le neveu de Maurice Maignen (fondateur des Cercles catholiques d'ouvriers). Aumônier de l'Association catholique de la jeunesse de France, ce catholique « intégral » a publiquement soutenu Drumont et se veut un adversaire vigilant du modernisme. Procureur général de sa congrégation à Rome, il est nommé qualificateur du Saint-Office en 1917.

⁴ Archivio della Congregazione per la Dottrina della Fede (ACDF), Saint-Office (SO), Doctrinalia – Voti, 1926-1927, 27-IV-1927, doc. 1, p. 35.

⁵ *Ibid.*, p. 36.

dangereuse, en raison à la fois de sa grande diffusion chez les lecteurs catholiques, et des séductions de son style :

L'influence de Léon Bloy s'explique par son talent littéraire qui est incontestable.

Certains sont allés jusqu'à parler du « génie » de Léon Bloy et à le préférer à Louis Veillot. C'est une exagération évidente. Mais Léon Bloy a de remarquables qualités de style et il a réalisé ce tour de force de parler constamment de lui-même et des moindres détails de sa vie pendant plus de vingt ans, non seulement sans fatiguer le lecteur, mais en éveillant sa sympathie.

Cela tient, sans doute, à l'accent de sincérité d'une âme qui se livre tout entière, étalant ses défauts et même son orgueil avec une naïveté qui me paraît nullement feinte.

Quiconque a lu ses œuvres, ne peut douter un instant de sa bonne foi. Ses plus graves erreurs, ses plus injustes violences, sont évidemment inspirées par une conviction profonde. Le tableau de ses souffrances, de sa vie malheureuse et de la misère toujours assise à son foyer, achève de disposer en sa faveur.

L'œuvre et la personne de Léon Bloy, entourée de l'admiration de toute une pléiade d'écrivains des plus estimés de la jeunesse, pourront donc, même après la mort de celui-ci, exercer une influence considérable sur la génération nouvelle⁶.

Maignen veut pour preuve de cette influence, y compris sur les esprits d'élite, la conversion de Maritain au catholicisme. Maignen reproduit entièrement la lettre de Maritain au cardinal Billot.

Les erreurs doctrinales de Bloy tiennent essentiellement à son paraclétisme. Selon le qualificateur, cette croyance en un troisième âge du salut, qui serait celui de l'Esprit, et qui viendrait parfaire l'œuvre de rédemption laissée en chantier par la Synagogue du Père et l'Église du Fils, irrigue toute l'œuvre de Bloy. On le retrouve notamment dans la préface à la *Vie de Mélanie* ; ce paraclétisme influence l'interprétation des apparitions de La Salette. Au-delà du *Salut par les Juifs* et des écrits sur La Salette, cette croyance jalonne l'œuvre pendant plus d'un quart de siècle. Puisque Maritain propose un portrait psychologique de l'auteur pour nuancer ses affirmations religieuses, Maignen reprend la méthode pour accabler plutôt l'auteur : le paraclétisme est « le *leitmotiv* qui revient à tout propos ; c'est la doctrine qui explique et qui justifie tout, à ses yeux » :

Et quelle autre explication trouverait-on, de l'anomalie étrange de cet homme évidemment sincère, communiant chaque jour, se délectant de la lecture du Missel et de la vie des Saints, et ne craignant pas de trainer dans la boue toute la hiérarchie catholique, de mêler le blasphème et l'obscénité aux élans de la piété la plus ardente ? Tout s'explique, au contraire, si l'œuvre de la Rédemption n'est accomplie qu'en espérance ; si le Paraclet doit venir restaurer toutes choses ; si l'Église du Verbe doit être rejetée comme l'a été la Synagogue et si l'Esprit-Saint doit recruter ses apôtres principalement parmi les luxurieux.

Ou bien la vie et l'œuvre de Léon Bloy sont un défi au sens commun ; ou bien elles supposent cette fausse doctrine⁷.

⁶ *Ibid.*, p. 37-38.

Ces croyances de Bloy relatives à un avènement futur de l'Esprit-Saint forment, selon Maignen, « un ensemble qui n'est pas sans cohésion ». Le rapprochement et la comparaison des propositions touchant à cette doctrine révèlent « l'ensemble qu'elles constituent » et « la conviction profonde qu'elles expriment ».

Votum de Janssens (13 mars 1919)

Janssens caractérise le « prétendu Renouveau catholique » à la manière d'un article de somme théologique, intitulé « *De sensuali mysticismo recentis scholae pseudo-catholicae* ». Parmi les six caractéristiques qualifiant le mysticisme sensuel en littérature, l'œuvre de Bloy est citée à l'occasion de trois de ces traits définitoires.

Les écrivains mystico-sensuels considèrent avec arrogance la pudeur comme une invention récente et une exagération hypocrite. Un extrait de *Belluaires et porchers* de Bloy évoquant Barbey d'Aurevilly, illustre cette remise en question de la pudeur traditionnelle :

Il nous a fait beaucoup penser à ces sculpteurs inconnus du moyen-âge qui mentionnaient innocemment toutes ces hontes de réprouvés sur les murs des cathédrales. L'Église n'était pas bégueule alors, et les cœurs purs avaient des yeux purs. On ne se salissait pas aussi facilement qu'aujourd'hui, et les esprits chastes pouvaient affronter sans péril l'ostentation même des folies charnelles qu'une foi profonde faisait abhorrer comme des manifestations du pouvoir du diable. En dehors du sacrement, l'amour ne paraissait plus qu'une immondice, et la représentation matérielle du désordre bien loin de troubler les simples qui s'en venaient adorer le fils de la Vierge et le Roi des Anges, les fortifiait, au contraire, dans l'exécration du vieux tentateur. (*Belluaires et porchers*).

Un autre extrait de Bloy apparaît dans la quatrième rubrique, celle qui définit *stricto sensu* le mysticisme sensuel. Selon cette doctrine, comme toute la nature exprime une sorte d'immense liturgie au Créateur, tout commerce avec elle a quelque chose de sacré, et l'amour charnel conduit, par des degrés mystiques, à l'amour de Dieu. Réciproquement, l'amour de Dieu excite en nous la volupté. Parmi les abondantes citations contenues dans cette rubrique, Janssens rapporte quelques lignes du *Désespéré* de Bloy :

Les eucharistiques tendresses de sa foi ne servaient qu'à pencher un peu plus son cœur sur cet abîme du corps de la femme, où vont se perdre en grondant des torrents humains dévalés des plus hautes cimes. Le Christ sanglant sur sa Croix, la Vierge aux sept glaives, les Anges et les Saints lui tendaient l'identique traquenard de liquéfier son âme à leurs fournaies.

⁷ *Ibid.*, p. 50.

Le mysticisme sensuel justifie en outre toute relation charnelle, même avec des prostituées comme c'est le cas dans l'œuvre de Bloy.

Janssens dénonce enfin le paraclétisme, déviance doctrinale plus propre à Bloy qu'au mouvement du Renouveau catholique, et annonçant le futur règne de l'Esprit-Saint. Cette croyance n'est pas une digression dans un exposé sur le mysticisme sensuel. Janssens cite Bloy : « Les adorateurs du Père me semblent dévolus aux péchés d'Orgueil, de Colère et de Paresse. Ceux du Fils aux péchés d'Avarice, de Gourmandise. Ceux de Saint-Esprit, au seul péché de luxure. C'est parmi les luxurieux que le Paraclet ramassera son troupeau » (*Le Mendiant ingrat.*) Dans la parabole de l'enfant prodigue, si le fils aîné appliqué et discipliné représente le Fils, le mauvais sujet vagabond symbolise l'Esprit qui souffle. Les mystico-sensuels attendent l'avènement d'un nouveau paradis sur la Terre, aux « voluptés mahométones » (« *Mahumedanae voluptates* »), aux dires de Janssens. L'aspect mystico-sensuel du paraclétisme tient donc au lien qu'établit Bloy entre l'Esprit-Saint et la luxure.

En ce qui concerne les solutions qu'il propose aux cardinaux du Saint-Office, Janssens ne tranche pas sur l'à-propos d'une condamnation de l'œuvre de Bloy, laquelle dépend de l'influence effective de l'œuvre. Les analyses de Maignen et Janssens n'ont pas suffi aux cardinaux pour se faire un avis définitif sur la question. Dès juin 1919, un nouveau *votum* donne un nouvel aperçu sur Bloy et le Renouveau catholique.

***Votum* de Lehu (16 juin 1919 – décembre 1920)**

Le consultant dominicain Léonard Lehu⁸ rédige un *votum* intitulé « Sur un mouvement de la littérature religieuse en France » d'une soixantaine de pages qu'il achève le 16 juin 1919, puis qu'il renouvelle en décembre 1920. Son analyse atténue les considérations sans nuance du dénonciateur. Il en ressort une image de Bloy non pas doctrinaire mais déréglé et exagéré, au point qu'on se demande si les reproches qu'il avance contre Bloy ne tiennent pas à la proximité du polémiste avec la prose excessive des antilibéraux : « C'est un chrétien, non seulement pratiquant, mais pieux. [...] Non seulement, c'est un croyant convaincu, mais d'une rare fermeté dans la foi⁹. » Les défauts de Léon Bloy tiennent à son extravagance et à ses exagérations ; Lehu cite ainsi la réaction réjouie de Bloy à l'incendie du bazar de la

⁸ Abel-Louis (en religion Léonard) Lehu (1867-1939) entra chez les dominicains en 1886. Il fut professeur de théologie morale au Collège angélique à Rome, avant d'être promu vicaire du maître général de l'ordre et consultant du Saint-Office en 1916. Il est l'auteur de *La Raison, règle de la moralité, d'après S. Thomas* (1930).

⁹ ACDF, SO, Voti, 1922, 1922-VI-14, doc. 3, p. 4.

charité, ou son apologie provocatrice de la bulle *Unam sanctam* de Boniface VIII considérée comme une déclaration de théocratie absolue.

L'analyse psychologique qu'il propose du romancier le campe dans une caricature d'artiste avec toutes les tares y afférentes (ego démesuré, sensibilité à fleur de peau, etc.) :

Naturellement il est atteint, et profondément, de l'hypertrophie du moi. [...] Pour compléter son caractère, je dirai qu'il a une imagination dévergondée. [...] Il a aussi une sensibilité pathologique. C'est un écorché moral pour qui le plus léger contact cause une crispation et se traduit immédiatement par des hurlements et des coups de poing. Là où un autre dirait : « Cette personne ou cette chose ne me plaît pas », ou même ne dirait rien du tout, Léon Bloy se met à vomir des injures avec une fureur de forcené. [...] Léon Bloy vomit des ordures infectes, au point que certains ne l'appelaient que le scatologue ou le stercoraire¹⁰.

Paradoxalement, ce portrait moral au vitriol favorise les circonstances atténuantes. Un Bloy déséquilibré plutôt qu'auteur réfléchi d'une hétérodoxie cohérente est moins crédible et dangereux.

Lehu examine ensuite les propositions en délicatesse avec l'enseignement doctrinal ou moral de l'Église qu'il a pu glaner dans les œuvres de Bloy. À la suite de cette analyse des égarements, le consulteur du Saint-Office se pose les questions de la malice du livre et de l'à-propos de la condamnation. Concernant la malice de l'ouvrage, il retient surtout le langage inacceptable à l'égard de l'Église plutôt que la présence d'un corpus doctrinal hétérodoxe :

Quant à la première question, il n'est pas douteux que les livres de Léon Bloy considérés en soi ne méritent la condamnation, non pas peut-être du chef d'erreurs doctrinales, mais du chef d'injures grossières et continuellement répétées contre l'Église visible et tout ce qui est dans l'Église.

Des erreurs doctrinales il y en a un certain nombre [...]. Mais elles sont disséminées en plusieurs milliers de pages et esquissées plutôt que défendues *ex professo*. J'avoue même que j'ai été surpris de trouver si peu d'erreurs sous la plume d'un homme qui n'est pas un théologien et qui a l'habitude d'écrire tout ce qui lui passe par la tête. On peut donc ne pas en tenir compte.

Mais il n'en est pas de même de ses violences de langage contre l'Église et tout ce qui est dans l'Église. Ce langage est absolument intolérable. [...] les livres en soi sont certainement condamnables¹¹.

Faut-il donc les condamner ? L'usage censorial distingue la malice d'un ouvrage de son danger. On condamne un roman moins parce qu'il est hérétique ou immoral qu'en raison de son danger pour l'intelligence ou la sensibilité des lecteurs. À la question de savoir s'il y a

¹⁰ *Ibid.*, p. 6. Par la suite, Lehu maintient cette idée d'un Bloy déséquilibré mental : « Et maintenant Léon Bloy est mort. J'ose espérer que le Souverain Juge accueillit avec indulgence un pauvre homme qui l'aima passionnément et à qui manqua non pas une case du cerveau, mais un lobe tout entier. L'auteur n'étant plus là, ses livres ne tarderont pas à tomber dans l'oubli le plus complet. » (*Ibid.*, p. 30.) Ou encore : « c'est un sauvage qui vécut toute sa vie dans l'isolement » (*ibid.*, p. 57.)

¹¹ *Ibid.*, p. 23-24.

lieu de redouter de l'œuvre de Bloy un dommage pour les fidèles, Lehu répond par la négative. Il avance quatre raisons¹² :

1. « Les livres de Léon Bloy ne sont pas lus. Lui-même se plaint continuellement de la conspiration du silence organisée autour de lui. »
2. « Comme ils [ses livres] étaient presque tous édités au Mercure de France, jamais un catholique qui lit n'ira prendre un livre issu de cette officine sans être bien assuré de la qualité de l'auteur. »
3. « Je crois que, après avoir lu un volume de l'autobiographie de Léon Bloy, très peu consentiront à s'en procurer un autre : les catholiques, froissés par les insolences de l'auteur ; les incroyants, ennuyés par ses réflexions trop religieuses. Tous, parce que la matière n'est pas intéressante : Les maladies de ses filles, ses difficultés avec sa propriétaire ou son épicier, les lettres qu'il reçoit ou qu'il écrit, les lectures qu'il fait, les personnes qu'il rencontre, et cela jour par jour. »
4. « La principale raison pour laquelle ces livres sont inoffensifs, c'est que au bout de quelques pages, on a la certitude de se trouver devant un anormal. [...] Léon Bloy [...] est manifestement un déséquilibré et un être absolument antipathique. » et Lehu en donne quelques « preuves » : « Il se réjouit de toutes les catastrophes. [...] Il peut ridiculiser son épicier et son boulanger qui réclament ce qui leur est dû, mais la sympathie du public va plutôt aux fournisseurs qui ont le malheur de rencontrer de tels clients. Il est criblé de dettes. [...] Il a des poussées d'anarchiste contre les bourgeois ou les riches. [...] Il est miséreux, mais on voit clairement que c'est par sa faute. [...] Il se plaint de ses amis qui l'abandonnent, mais c'est lui qui se rend insupportable. Il est surpris que les habitants de Lagny soient irrités contre lui ; mais il les a livrés collectivement et individuellement à la dérision universelle dans *Quatre ans de captivité à Cochons-sur-Marne*. Enfin, dernière caractéristique qui le rend odieux, c'est un *tapeur* endurci. Il ne put rencontrer quelqu'un sans tendre la main, il écrit des montagnes de lettres pour demander l'aumône à ses amis et à ses ennemis. La plupart du temps, il ne recevait aucune réponse, mais ceux qui n'avaient pas su se défendre étaient souvent mal récompensés. »

Sa conclusion demande donc au Saint-Office de faire montre de magnanimité à l'égard de l'œuvre d'un exalté sans grand danger :

Pour tous ces motifs, je crois que nul n'a jamais pris Léon Bloy au sérieux et que ses livres ne feront pas un grand mal. Il n'a fait tort ni à la religion, ni à la propriété, ni au clergé, ni aux bourgeois. Jésuites et Dominicains continueront à prêcher et à confesser, comme les épiciers et les boulangers continueront à porter la note à leurs clients en retard¹³.

Votum de Le Floch (15 octobre 1920)

Le Père Le Floch¹⁴ rend en octobre 1920 un *votum* de 50 pages intitulé « *Rinnovamento letterario cattolico* » in *Francia* pour une session du Saint-Office annoncée en novembre¹⁵.

¹² *Ibid.*, p. 24-26.

¹³ *Ibid.*, p. 26.

¹⁴ Henri Le Floch (1862-1950), de la congrégation du Saint-Esprit, était recteur du séminaire français de Rome. Antilibéral, il fut contraint à démissionner de sa charge de recteur après la condamnation de l'Action française dont il refusa de désavouer les idées.

¹⁵ ACDF, SO, *Rerum Variorum*, 1927, n° 31, « *Rinnovamento letterario in Francia* », 345/1917, doc. 204.

La partie de son *votum* consacrée à Bloy est la plus étendue. Il y consacre une douzaine de pages distribuées selon les rubriques thématiques suivantes :

- a) Léon Bloy e la Chiesa. [p. 1-5] ;
- b) Léon Bloy e il Paracletismo. [p. 5-6]
- c) Léon Bloy e les altre dottrine della Chiesa. [p. 6-9]
- d) Le oscenità di Léon Bloy. [p. 9]
- e) Léon Bloy ed il sensualismo mistico. [p. 9-12]

La censure doctrinale domine cette étude ; la partie morale elle-même privilégie les considérations sur le sensualisme mystique au détriment des obscénités « pures » si l'on ose dire. Comme Janssens, Le Floch caractérise une bonne part des égarements de Bloy par la conciliation de la débauche sexuelle et de la piété :

Una caratteristica dell'autore [...] è di associare le idee le più libertine con immagini o descrizioni tratte dalla religione e dalla liturgia, quasi per dare alle sue sfacciataggini un'attrazione di più. Anzi, sembra mettere una connessione stretta, quasi necessaria, fra la lussuria e le pratiche della pietà cristiana¹⁶.

Le Floch donne plusieurs citations de cette association du sacré et du charnel, notamment celle des « eucharistiques tendresses » tirée du *Désespéré* et déjà relevée par Janssens (voir *supra*), ou encore l'analogie qu'établit Bloy entre l'éjaculation masculine et le Christ sur la croix rendant l'esprit (*Le Mendiant ingrat*, 20 septembre 1894) que le censeur n'ose pas même trop préciser : « *La sua immaginazione oscena vede nel Redentore sulla croce un simbolo che non si può descrivere. La bestemmia è tale che l'autore ha creduto necessario usare parole latine* ». Bloy use en effet du latin à la manière des manuels de théologie morale rédigés en latin sur les questions charnelles.

Le Floch conclut dans le sens de la condamnation :

Léon Bloy è uno scrittore ribelle alla Chiesa ed alla Gerarchia, pieno dell'illuminismo più strano, gonfio d'orgoglio, osceno fino alla bestemmia più brutale. La sua sola scusa è di essere uno squilibrato; non pare nemmeno accorgersi delle sue enormità, e perciò le sue opere hanno l'accento della buona fede. – Non discuto i suoi meriti letterari: poch'importa la forma dove il fondo è cattivo. – Insomma, mi pare impossibile ammettere il giudizio del Signor Maritain, il quale scrive: « L'œuvre de Léon Bloy me semble non seulement incomparable au point de vue de l'art, mais encore bienfaisante au point de vue des âmes ». Credo invece che le opere di Léon Bloy non possono fare bene a nessuno e che sono degne della più severa censura¹⁷.

¹⁶ *Ibid.*, p. 9. Trad. : « Une caractéristique de l'auteur [...] est d'associer les idées les plus libertines avec des images ou des descriptions provenant de la religion et de la liturgie, presque pour donner à ses impudences une attraction de plus. Voire, il semble établir une connexion étroite, presque nécessaire, entre la luxure et la pratique de la piété chrétienne. »

¹⁷ *Ibid.*, p. 12. Trad. : « Léon Bloy est un écrivain rebelle à l'Église et à la hiérarchie, rempli de l'illuminisme le plus étrange, gonflé d'orgueil, obscène jusqu'au blasphème le plus brutal. Sa seule excuse est d'être un déséquilibré ; il ne semble pas même s'apercevoir de ses énormités, et pour cela ses œuvres ont l'accent de la bonne foi. – Je ne discute pas ses mérites littéraires : peu importe la forme quand le fond est mauvais. – En

La demande de condamnation sévère découle de la nature des errements de Bloy. L'erreur doctrinale, définie comme attitude schismatique (rebelle à l'Église) et hérésie (Le Floch préfère parler d'illuminisme, notion plus éprouvée que le néologisme *paraclétisme*), n'est pas accessoire ; l'obscénité elle-même s'accompagne du blasphème. Il envisage certes une circonstance atténuante, en évoquant le psychisme troublé de l'auteur. Le Floch reprend cependant de façon implicite la distinction usuelle chez les censeurs ecclésiastiques entre l'œuvre et la personne. Si la personne de l'écrivain est de bonne foi et n'a pas conscience de ses égarements, l'œuvre est fondamentalement mauvaise et malfaisante. Or les condamnations du Saint-Office en matière de livres affectent l'œuvre et non la personne de l'auteur. Le Floch propose au Saint-Office une solution générale : rédiger une lettre de mise en garde destinée à l'épiscopat.

À l'issue de ce quatrième *votum*, on distingue déjà trois avis différents sur la résolution à prendre au sujet de l'œuvre de Bloy :

1. la condamnation en raison de l'influence maléfique de l'œuvre sur le public, en particulier sur le jeune public (position de Maignen et Le Floch, ouvertement hostiles au jugement de Maritain) ;

2. l'abandon des poursuites contre une œuvre sans intérêt ni crédit (position de Lehu, prenant la défense de Maritain) ;

3. l'incertitude sur l'influence réelle de l'œuvre et donc l'irrésolution sur la décision à prendre (Janssens).

Deux derniers avis de consultants au printemps 1921 achèvent cet examen de Bloy.

Vota de Rouvier et Janvier (juin 1921)

Les deux derniers *vota* sont transmis simultanément aux cardinaux du Saint-Office pour le mois de juin 1921. Le premier est dû au R.P. Frédéric Rouvier, jésuite dont on ne sait pas grand-chose ; le second au Père Janvier¹⁸, de l'ordre de S. Dominique. Si Rouvier ne

somme, il me semble impossible d'admettre le jugement de M. Maritain qui écrit : "L'œuvre de Léon Bloy me semble non seulement incomparable au point de vue de l'art, mais encore bienfaisante au point de vue des âmes". Je crois au contraire que les œuvres de Léon Bloy ne peuvent faire de bien à personne et qu'elles sont dignes de la plus sévère censure. »

¹⁸ Le dominicain Albert-Marie Janvier (1860-1939) est réputé pour ses conférences de Notre-Dame de Paris (1903-1924) qu'il publia en vingt-deux volumes exposant la morale thomiste. Yves Congar écrit de ce Breton qu'il a hérité de ses luttes contre les expulsions des congrégations et le modernisme « de façon prédominante le souci de s'opposer, comme une digue de granit, à une "montée des périls" dont il souffrait et s'alarmait. » (DTC, XVI, 2418.)

minimise pas l'impiété contenue dans l'œuvre de Bloy et reconnaît sa profonde imprégnation, d'une part il partage la thèse d'un Bloy dément, d'autre part il juge que le dégoût suscité par une œuvre si extravagante éloignera la plus grande part du public avant qu'elle ne sombre dans l'oubli :

Sans doute, ses écrits fourmillent de blasphèmes et d'obscénités. C'est un débordement de fange et d'impiété : débordement si constant et si profond que, manifestement, tout est malade chez le malheureux écrivain. On sent qu'on est en face d'un déséquilibré, dont l'orgueil, énorme et naïf à la fois, confine à une sorte de démence. Ses outrages à Dieu, à l'Église, à tout ce qu'il y a de plus sacré sont insanités autant que blasphèmes, et, si malheureusement les outrances blasphématoires, les extravagances scatologiques qui souillent ses ouvrages, pourront, comme un piment malsain, attirer pendant quelques temps une catégorie de lecteurs, elles en révolteront sûrement un bien plus grand nombre encore. En outre, en passant sur eux, le temps enlèvera l'intérêt qu'ils tenaient de l'actualité et de la virulence, avec laquelle Léon Bloy l'exploitait, et il poussera ainsi l'auteur et ses livres, de plus en plus incompréhensibles, vers un oubli bien mérité. – Je serais fort étonné, si, malgré le talent qu'ils révèlent, ces ouvrages avaient encore longtemps beaucoup de lecteurs¹⁹.

Rouvier écarte l'idée d'une condamnation nominative de Bloy. Il se rallie au projet d'écrire plutôt une lettre à l'épiscopat.

Le *votum* du Père Janvier aborde la littérature mystico-sensuelle du point de vue du mouvement littéraire, selon une perspective en quelque sorte sociologique. Les écrivains du « Renouveau catholique » sont pour une grande majorité des convertis de fraîche date. Mal instruits, ces nouveaux convertis « sont parfois moins conduits par la raison que par l'imagination » et peinent à sortir du « réalisme brutal et obscène auquel ils étaient habitués », de sorte que leurs ouvrages « gardent quelque chose des erreurs et du sensualisme qu'ils professaient avant leur conversion ». La littérature mystico-sensuelle, à laquelle Janvier donne donc pour origine les anciennes coutumes de ces écrivains, mêle le langage de l'avant-conversion à celui de la foi nouvelle : « ils se servent des expressions les plus crues pour parler des mystères divins, et réciproquement du langage le plus sacré pour parler des phénomènes les plus grossiers et les plus charnels ». L'échange de langages s'accomplit dans les deux sens. Le mystico-sensualisme se caractérise par deux erreurs :

Pratiquement, il y a dans leur esprit deux erreurs. Premièrement, ils oublient en fait la déchéance originelle et la corruption qui, par suite de cette déchéance, affecte notre nature, et, spécialement dans notre nature, la chair et la sensibilité. Secondement, ils ignorent que l'artiste et le littérateur sont obligés non seulement de rester fidèles aux lois de l'art de la littérature, mais encore de se souvenir

¹⁹ ACDF, SO, Rerum Variorum, 1927, n° 31, « Rinnovamento letterario in Francia », 345/1917, doc. 206, Voto del Rev. P. Rouvier S. I., p. 7.

qu'étant hommes et Chrétiens, ils doivent dans toutes leurs œuvres sans exception respecter les lois de la morale et de la religion²⁰.

Janvier se rallie lui aussi au projet d'instruction du Saint-Office que propose Le Floch.

Bloy et Maritain

Le nom de Maritain apparaît à plusieurs reprises, bien que de façon accidentelle, dans cette procédure. Michel Bressolette a étudié une partie de l'affaire, notamment en éditant la lettre de Maritain sur Bloy au Père Franck, confrère de Le Floch au séminaire français de Rome²¹. Maritain lui-même a évoqué discrètement quelques démêlés à ce sujet dans son *Carnet de notes*. Le 4 avril 1918, raconte-t-il, à la demande de Benoît XV, il soumet au cardinal Billot son manuscrit sur Mélanie et le secret de la Salette. Jacques Froissart lui transmet la réponse négative de Billot dans une lettre en date du 7 juin 1918 et une autre en date du 16. Il note :

Le cardinal Billot (qui avait lu mon manuscrit d'un bout à l'autre) avait, me disait Jacques Froissart, consulté à son sujet « deux autres » personnages importants (j'ai su le nom de l'un d'eux). On avait commencé à bavarder, on faisait circuler des papiers contre Léon Bloy et contre moi. Tout cela n'avait guère d'importance et devait se calmer de soi-même, non sans que Benoît XV, inquiet un moment, paraît-il, n'eût contribué lui-même à apaiser les esprits par une équanimité que j'ai beaucoup admirée. [...]

C'a été une grande satisfaction pour moi de pouvoir rétablir la vérité auprès du cardinal Billot, et lui envoyer un rapport extrêmement précis qui, accompagné d'une lettre assez longue, lui fut remis par Jacques Froissart le 8 novembre 1918²².

Le 4 juillet, Maritain écrit au cardinal Billot. Cette lettre est reproduite dans le *votum* de Maignen.

Maritain y confie tout ce que sa foi catholique doit à l'auteur du *Désespéré*, et tente de réhabiliter son ancien maître et ami, en atténuant les aspects les plus hétérodoxes de ses écrits. Ce serait un malentendu, explique-t-il, de considérer Bloy comme un penseur ou un doctrinaire, il est avant tout un poète, un homme d'images et d'intuitions, dont l'intelligence rudimentaire s'accommode mal de la science théologique :

²⁰ *Ibid.*, p. 12.

²¹ Michel Bressolette, « L'œuvre de Bloy et Maritain dans les années Vingt », *Léon Bloy, t. 4 : Un siècle de réception. Hommages à Yves Reulier*, dir. Pierre Glaudes, Paris-Caen, Lettres modernes Minard, 1999, coll. La Revue des Lettres modernes, p. 207-227 [éditant la lettre de Maritain au père Franck du 20 juillet 1918, p. 219-224]. Michel Bressolette, « Léon Bloy et les Maritain », *Léon Bloy*, dir. Michel Arveiller et Pierre Glaudes, Paris, Éditions de l'Herne, coll. Les Cahiers de l'Herne, 1988, p. 435-445. Réédité dans *Jacques Maritain et ses contemporains*, dir. Bernard Hubert et Yves Floucat, Paris, Desclée, 1991, p. 25-43.

²² Jacques Maritain, *Carnet de notes*, Jacques et Raïssa Maritain, *Œuvres complètes*, Fribourg Suisse-Paris, Éditions universitaires-Éditions Saint-Paul, 1992, t. XII, p. 247-250.

Léon Bloy était avant tout un artiste, un imagier, un poète, nullement un penseur ni un doctrinaire. Demander à un tel homme l'exactitude d'un philosophe ou d'un théologien, juger ses formules et ses expressions comme des énonciations formelles et des thèses, serait assurément se tromper du tout au tout. Il voulait pourtant (sans y réussir toujours, car les exigences du *factibile* artistique emportaient tout chez lui) ne se servir de son art que comme d'un instrument pour la gloire de Dieu et le bien des âmes, et n'être qu'un « pèlerin du Saint Tombeau ». S'il fallait le caractériser au point de vue intellectuel, je le comparerais volontiers à ces vieux gnostiques chrétiens (je ne parle pas, naturellement, des gnostiques hérétiques) dont l'intelligence, à l'état brut pour ainsi dire, et non encore disciplinée par la science théologique, travaillait spontanément sur le donné révélé et sur la sainte Écriture, en mêlant à des intuitions mystiques parfois profondes les vues plus ou moins grandioses et plus ou moins vaines de leur imagination, et qui usaient exclusivement, en fait d'instrument logique, de la plus rudimentaire analogie. Léon Bloy m'apparaît à ce point de vue comme une anomalie historique, comme un homme du second siècle égaré dans le monde moderne²³.

Au raisonnement logique du théologien, Maritain oppose la méthode analogique des poètes et des intuitifs. Ce trait de personnalité explique qu'une compréhension littérale des phrases équivoques de Bloy aboutisse à des formulations inacceptables, voire à des propositions formellement erronées pour peu qu'on les isole. Ni lui ni ses amis, continue Maritain, ne pratiquaient une telle lecture ni n'accréditaient pareilles formules, dans la mesure où le romancier ne prétendait pas à l'enseignement doctrinal mais cherchait seulement à éveiller le « sentiment du mystère ». Habillement, Maritain rattache ces formules douteuses à une « sorte de pseudo-franciscanisme » plus sensible à la spiritualité individuelle qu'aux nécessités canoniques de la vie de l'Église. L'une des conséquences de sa personnalité artistique était de dévaloriser l'intelligence rationnelle :

surtout sa grande faiblesse était le dédain de primitif, où il tenait l'intelligence, la science (j'entends la vraie science, métaphysique et théologie) et les procédés de discernement rationnel ; c'était, pour parler le langage de l'École, son manque complet d'*habitus* (naturel) spéculatif, au profit exclusif de l'*habitus* artistique. De là viennent la prédominance en son œuvre de l'élément sensible et imaginaire, son romantisme, et sa recherche anxieuse des signes visibles et extraordinaires de la gloire de Dieu ; son incapacité de comprendre autrui, son injustice à l'égard des personnes, qu'il traitait comme des types abstraits représentatifs de tel ou tel aspect du mal, sa dure impatience de toute médiocrité, ses exigences excessives à l'égard de la nature humaine, et le mépris, et le zèle amer qui s'en suivaient²⁴.

Au lieu de chercher « l'Absolu » dans l'intelligence théologique, Bloy l'a cherché dans les intuitions artistiques, confondant ses élans avec « la règle de l'absolue vérité ». Cette soif inaltérable d'absolu hors des données de la théologie

²³ Cité dans ACDF, SO, Doctrinalia – Voti, 1926-1927, 27-IV-1927, doc. 1, p. 40.

²⁴ *Ibid.*, p. 41.

l'entraînaient alors à exprimer d'une façon téméraire et dans un langage outré des idées qu'il n'a jamais, grâce à Dieu, données que comme des pressentiments obscurs, non comme une doctrine défendable en raison, mais qui, au regard d'un philosophe ou d'un théologien qui les fixe en propositions nettes, apparaissaient comme franchement haïssables²⁵.

Maritain donne des occurrences de tels écarts :

Je fais allusion ici [...] surtout à son attente d'un règne futur du Saint-Esprit [...] qui prenait chez Bloy des apparences hétérodoxes absolument inacceptables, comme lorsqu'il semblait imaginer (sous des formes du reste très vagues et très fumeuses) je ne sais quelle passion et je ne sais quel avènement visible du Saint-Esprit, et je ne sais quel éblouissant achèvement de la Révélation²⁶.

Le jugement de Maritain au cardinal Billot est critiqué par Le Floch (voir *supra*) et par Maignen. De l'avis de ce dernier, Maritain minimise la cohérence et la récurrence du paraclétisme de l'auteur :

Il est exact que Léon Bloy fut surtout un artiste et nullement un doctrinaire. Mais il est inexact de présenter la croyance à un futur avènement du Saint-Esprit venant réparer la « faillite de la Rédemption » comme un détail accessoire et sans conséquence dans l'œuvre de Léon Bloy²⁷.

Maignen distingue chronologiquement deux convertis en Maritain, le premier (ayant dû adhérer ou montrer au moins de la complaisance au paraclétisme de Bloy) du second « mieux instruit de la doctrine catholique ». Pour preuve de cette ancienne foi réprouvée par la suite, le qualificateur cite le journal de Bloy qui signale l'admiration des Maritain pour *Le Salut par les Juifs*, réédité en édition de luxe par leurs soins, ouvrage « tout entier rempli et dominé par l'hérésie du Paracletisme ».

Lehu prend au contraire la défense de Maritain, non pas en approuvant le contenu de sa lettre au cardinal Billot – probablement parce qu'il estime le cas de Léon Bloy indéfendable du point de vue de la stricte orthodoxie catholique – mais en critiquant les annotations que Raymond Hubert s'est permises contre Maritain en marge des volumes de Bloy qu'il a envoyés avec sa dénonciation :

Le nom de Maritain revient souvent dans les dernières années de Léon Bloy, et chaque fois ce nom est soigneusement souligné par l'annotateur manuscrit dont j'ai déjà parlé et dont je parlerai souvent dans la suite. *Maritain a écrit un article dans la Revue Thomiste, Maritain a donné des conférences, Maritain est nommé professeur de philosophie à l'Institut Catholique*, comme si Maritain était un suspect que l'on doit surveiller de près.

²⁵ *Ibid.*, p. 42.

²⁶ *Ibid.*, p. 42.

²⁷ *Ibid.*, p. 49.

Je connais personnellement Maritain et je puis me porter garant que c'est une âme d'élite, un chrétien parfait, un philosophe d'une orthodoxie irréprochable²⁸.

Lehu dresse ensuite le portrait intellectuel et spirituel de Maritain, son itinéraire de conversion au contact de Bloy dont il cite des extraits de *L'Invendable* à ce sujet : 25 juillet 1904, 12 août, 30 octobre, 4 novembre, 17 novembre, 9 décembre, 15 février, 23 février, 5 avril, 11 juin, 3 août.

S'il n'est pas question ici d'une procédure contre Maritain, sa proximité avec Bloy donne discrètement une autre tournure au débat, comme s'il y avait une solidarité tacite entre le romancier et le philosophe thomiste. Ce débat maintient un certain non-dit de la part de Maignen et Le Floch qui se contentent de remettre en cause le discernement de Maritain sur la personnalité et l'œuvre de Bloy. Lehu est plus explicite en défendant la personne de Maritain et son « orthodoxie irréprochable », alors que les annotations de Raymond Hubert, notamment sur le statut institutionnel du professeur, s'apparentent à une dénonciation comme au temps du modernisme. L'engagement de Maritain en faveur de Bloy brouille le sens de la procédure du point de vue de la discussion littéraire sur une œuvre déterminée, mais d'un autre côté clarifie la configuration idéologique du débat si besoin était.

*
* *

Les débats qui ont occupé le Saint-Office autour des années 1918-1921 sur l'œuvre de Bloy n'ont pas immédiatement abouti à un texte de condamnation. Principal auteur examiné d'un mouvement plus global et postérieur à lui – le Renouveau catholique des écrivains –, Léon Bloy n'est pas plus nommé dans l'instruction du 3 mai 1927 que les autres écrivains pourtant visés par ce décret sur la littérature mystico-sensuelle. À découvrir les documents récemment ouverts à la recherche savante, on peut affiner la définition minimale que donne de la littérature mystico-sensuelle l'instruction du Saint-Office (« *pabulum morbosae sensualitatis rebus sacris cohonestare [...], amoribus impudicis quamdam pietatem in Deum*

²⁸ ACDF, SO, Voti, 1922, 1922-VI-14, doc. 3, p. 27.

et religiosum mysticismum, falsissimum quidem, intexendo »²⁹), à la lumière des égarements éthico-doctrinaux contenus dans l'œuvre de Bloy :

1. le sensualisme mystique sacralise la sensualité soit en légitimant toute forme de pratique sexuelle et toute description des œuvres de chair si crue fût-elle, soit en formulant une interprétation sexualisant des événements religieux (le Christ sur la croix, les voluptés eucharistiques) ;
2. le sensualisme mystique sexualise la croyance, dans le paraclétisme de Bloy en attribuant la venue de l'Esprit-Saint aux luxurieux.

Littérairement, le sensualisme mystique mêle deux langages, le langage sacré et le langage sexuel, quand la doctrine « classique » ne permet pas ces échanges de registres. Doctrinalement, il se situe à la fois dans le domaine de l'immoralité (il est obscène), de l'erreur doctrinale (il postule de fausses croyances) et du blasphème (il traite des choses sacrées en employant un langage obscène qui les dégrade).

Les débats sur Bloy présentent une variété d'avis selon les consultants. Si aucun ne plaide l'innocence de son œuvre, les manières de concevoir l'intention de l'auteur, le type d'écarts avec l'enseignement ecclésial, ainsi que le danger et l'influence de l'œuvre sur les lecteurs divergent d'un censeur à l'autre. On peut distinguer les consultants qui considèrent Bloy comme un doctrinaire hétérodoxe (Maignen et Janssens) de ceux qui le jugent seulement comme un dérangé mental (Lehu, Le Floch et Rouvier) ; ceux qui perçoivent dans son œuvre un corpus doctrinal constant, cohérent et profond (Maignen, Janssens, Le Floch et Rouvier) de celui qui juge les propositions incorrectes comme de simples maladresses disséminées çà et là dans l'œuvre (Lehu) ; enfin ceux qui estiment son œuvre suffisamment influente et dangereuse pour demander une condamnation (Maignen et Le Floch) de ceux qui doutent de la nécessité de condamner (Janssens) voire qui parient sur le désintérêt d'une œuvre condamnée à l'oubli pour justifier que le Saint-Siège s'abstienne de prononcer une sentence publique (Lehu et Rouvier). Mais la variété la plus notable est sans doute celle qui concerne l'argumentation interne de chaque censure. La démonstration censoriale formelle diffère selon les consultants. S'il est attendu que la construction d'un *ethos* de doctrinaire ou de dément aboutisse à des circonstances aggravantes ou atténuantes de la condamnation, des positions paradoxales entre censures sont possibles : en dépit du trouble psychologique qu'il perçoit chez Bloy, Le Floch demande une proscription ; au contraire, bien qu'il voie en Bloy un doctrinaire, Janssens doute qu'une condamnation soit appropriée. Dans ces deux cas, le lieu

²⁹ Extrait du § 4 : « embellir la pâture d'une sensualité malade avec des choses sacrées, mêlant des amours impudiques avec une certaine piété envers Dieu et un mysticisme religieux tout à fait faux ».

commun du dérangement mental comme circonstance atténuante et celui de l'enseignement délibéré et ex professo comme circonstance aggravante ne sont pas observés. De même, si Rouvier n'édulcore pas, à la manière de Lehu, les écarts de Bloy, il conclut quand même au désintérêt de l'œuvre et propose de ne pas la proscrire publiquement.

La procédure se caractérise aussi par la présence, en sourdine, d'un autre débat dont le nom de Maritain est la partie émergée. Les trois censeurs qui proposent les avis les plus tranchés dans un sens comme dans l'autre sont ceux qui s'intéressent à Maritain. Les antilibéraux Maignen et Le Floch, proches du cardinal Billot, se prononcent pour une condamnation sévère de Bloy en même temps qu'ils dénoncent l'aveuglement et la complaisance de Maritain à l'égard du romancier obscène et blasphémateur. À l'opposé, Lehu qui atténue la violence et la récurrence des écarts de Bloy, lave Maritain de tout soupçon et se porte garant de sa parfaite orthodoxie. Curieusement, l'instruction de 1927 ne mentionne pas le nom de Bloy, paraît après la condamnation de l'Action française et donc après le désaveu de ses soutiens au sein du monde romain, et à la suite d'un examen de l'œuvre de Léon Daudet. Modestement, cette procédure éclaire l'histoire des tensions idéologiques travaillant la Curie entre les deux guerres.

Jean-Baptiste Amadiou

Annexe 1 : extraits des propositions de Bloy qualifiées par Charles Maignen

Le votum de Maignen intitulé « Vote du qualificateur » propose un important relevé des propositions présentant un écart avec l'enseignement ecclésial et attribue à chacune d'elle une note de censure en latin. Les notes de censure ou de qualification désignent le degré de difformité ou de conformité de la proposition notée avec les énoncés qui font autorité dans l'Église. Hector Quilliet distingue trois catégories de censures doctrinales : les condamnations de première catégorie « atteignent directement le fond même ou la doctrine des propositions, parce que, réellement et absolument, elles se trouvent, à des degrés divers, en opposition avec la vérité et la révélation³⁰. » On note alors l'énoncé censuré de proposition haeretica, haeresi proxima, de haeresi suspecta, erronea in fide, temeraria, improbabilis, insana, falsa, etc. selon le degré de difformité avec les énoncés dogmatiques ou le degré d'autorité de la doctrine dont chaque proposition s'écarte. Plus techniques et moins intéressantes ici, les censures de deuxième catégorie concernent les propositions dont le langage est impropre et qui peuvent donner lieu à des interprétations plus ou moins douteuses (aequivoca, ambigua, amphibologica, obscura, dubia, praesumptuosa, captiosa, male sonans, suspecta, piarum aurium offensiva). Les notes de troisième catégorie s'appliquent aux propositions répréhensibles en raison des « mauvais effets produits en tous sens par leur émission, leur publicité et leur propagande³¹. » On en trouve d'abondance, parmi lesquelles on peut citer : decolorativa candoris Ecclesiae, derogans praxi sive usi et disciplinae Ecclesiae, scandalosa, denigrativa puritatis fidei, impia, profana, miscens sacra profanis, blasphema, simulativa sacramentum, acerba, contumeliosa, injuriosa, detractiva, irreverens, satyrica, etc.

a. les propositions impies du Désespéré

Maignen relève d'abondance des expressions heurtant la piété :

- *soit avec la note de censure de deuxième catégorie piarum aurium offensiva. C'est une censure qui concerne des « assertions condamnées, non pas tant pour leur objet ou leur fond, que pour leur forme défectueuse ou malheureuse ». Une proposition « est offensive des oreilles pies, quand la manière de s'exprimer*

³⁰ Hector Quilliet, « Censures doctrinales », DTC, t. II, col. 2105.

³¹ *Ibid.*

blesse le respect dû aux choses saintes. Mais il importe de ne rien exagérer ici, et les oreilles pieuses ne doivent pas manquer de l'intelligence convenable³². » ;

- *soit avec la note de troisième catégorie impia.*

La plupart des propositions extraites du Désespéré de Bloy sont censurées selon l'une de ces deux notes :

<i>Page 77 : « ... cet acéphale rigide et pieux qu'on nomme un trappiste ».</i>	<i>Piarum aurium offensiva.</i>
<i>Pages 85, 86, 87 : « Il y a le ciel et l'enfer, c'est-à-dire une chance de béatitude contre dix-sept-cent-mille de malédictions et de hurlements sempiternels, ainsi que l'enseigne Monsieur Saint Thomas d'Aquin dont le Bon Pasteur ne paraît pas avoir prévu les doctrines ».</i>	<i>Piarum aurium offensiva.</i>
<i>Page 159 : « La métaphysique religieuse n'est plus admissible, aujourd'hui, qu'à la condition d'être apéritive et de précéder un régal d'ordures ».</i>	<i>Impia.</i>
<i>Page 318 : « Le christianisme, quand il en reste, n'est qu'une surenchère de bêtise et de lâcheté. On ne vend même plus Jésus-Christ, on le bazarde, et les pleutres enfants de l'Église se tiennent humblement à la porte de la Synagogue pour mendier un petit bout de la corde de Judas... »</i>	<i>Piarum aurium offensiva.</i>
<i>Même page : Injures aux directeurs de conscience : « Les catholiques modernes, monstrueusement engendrés de Manrèze et de Port-Royal, sont devenus, en France, un groupe si fétide que, par comparaison, la mofette maçonnique ou anticléricale donne presque la sensation d'une paradisiaque buée de parfums... » (page 220).</i>	<i>Piarum aurium offensiva.</i>
<i>Page 223 : « Les catholiques déshonorent leur Dieu, comme jamais les juifs et les plus fanatiques antichrétiens ne furent capables de le déshonorer ». ... « Il est vrai que les catholiques ont pris eux-mêmes à forfait leur propre ignominie ».</i>	<i>Piarum aurium offensiva.</i>
<i>Page 224 : « Ah ! on comprend l'épouvante, la fuite éperdue du XIX^e siècle. devant la face ridicule du Dieu qu'on lui offre et on comprend sa fureur ».</i>	<i>Impia.</i>
<i>Page 225 : À l'époque de la Renaissance, « le spirituel christianisme, ... vidé de sa plus intime substance, ne mourut pas hélas ! Il devint idiot et délirant dans sa gloire percée ».</i>	<i>Impia.</i>
<i>Même page : « Le christianisme qui n'avait su ni vaincre, ni mourir, fit alors comme tous les conquies. ... Pour subsister il se fit agréable, huileux et tiède... ».</i>	<i>Impia.</i>
<i>Page 226 : « Miraculeusement édulcoré, l'ascétisme ancien s'assimila tous les sucres et tous les onguents pour se faire pardonner de ne pas être précisément la volupté, et le devint, dans une religion de tolérance cette chose plausible qu'on pourrait nommer le catinisme de la piété. Saint François de Sales apparut, en ces temps-là, juste au bon moment, pour tout enduire. De la tête aux pieds, l'Église fut collée de son miel, aromatisée de ses sérapiques pommades. La Société de Jésus, épuisée de ses trois ou quatre premiers grands hommes et ne donnant déjà plus qu'une vomitive resucée de ses apostoliques débuts, accueillit avec joie cette parfumerie théologique où la gloire de Dieu, définitivement, s'achalanda. »</i>	<i>Piarum aurium offensiva.</i>

³² *Ibid.*, col. 2108.

Page 367 : La piété chrétienne représentée comme un stimulant de la volupté. *Impietas.*

Page 376 : L'assistance au Saint Sacrifice de la Messe rendant le héros « plus adorable aux inférieures sollicitations de son animalité ». *Impia.*

b. les censures de première catégorie (*Le Salut par les Juifs*)

Plus grave que les impiétés, le qualificateur relève des propositions dignes de censure de première catégorie en opposition avec les énoncés du magistère ecclésiastique. Elles touchent surtout le paraclétisme de Bloy, assez proche du joachimisme et du millénarisme. Dans Le Désespéré, Maignen censure ainsi un passage relatif à l'inachèvement de la rédemption par le Christ :

Page 180 : Commence un exposé de théorie de l'Auteur : « Fils obéissant de l'Église, je suis néanmoins, en communion d'impatience avec tous les révoltés... » *La Rédemption est : « inaccomplie »* (page 181). « Ah ! cette parole d'honneur de Dieu, cette sacrée promesse de *ne pas nous laisser orphelins* et de revenir ; cet avènement de l'Esprit rénovateur dont nous n'avons reçu que les prémices, – je l'appelle de toutes les voix violentes qui sont en moi... » (page 183). *In sensu auctoris, id est quantenus expectanda sit nova missio Spiritus Sancti haeritica.*

Mais c'est surtout dans Le Salut par les Juifs qu'il note ce genre de propositions :

Pages 2 et 3 : L'exégèse de St-Augustin sur le chapitre 11 de l'Épître aux Romains, qualifié de « pauvre exégèse ». *Piarum aurium offensiva.*

Pages 34, 35, 36 : « Le mot *Argent* est synonyme et figuratif de la vivante Parole de Dieu ». ... « Ce qu'ils font de l'argent, (les Juifs) ... ils le *crucifient*. Ils le crucifient parce que c'est la manière juive d'exterminer ce qui est divin... Le Verbe, la Chair, l'Argent, le Pauvre... Idées analogues, mots consubstantiels qui désignent en commun Notre-Seigneur Jésus Christ dans le langage que l'Esprit-saint a parlé... C'est moi, l'Argent, qui suis le Verbe de Dieu, le Sauveur du monde ! C'est moi qui suis la Voie, la Vérité, la Vie, le Père du siècle futur !... *C'est moi le Verbe qui suis l'Argent, la Résurrection le Dieu fort...* ». *Temeraria.*

Pages 38, 39 : « Ils (les Juifs) sont *forcés* par Dieu, invinciblement et surnaturellement forcés, d'accomplir les abominables cochonneries dont ils ont besoin pour accréditer leur déshonneur d'*instruments* de la Rédemption ». *Blasphema.*

Page 93 : « Les Juifs ne se convertiront que lorsque Jésus sera descendu de sa croix, et précisément Jésus ne peut en descendre que lorsque les Juifs se seront convertis. Tel est l'impossible dilemme où le Moyen-Age se tordit comme dans les branches d'un étau ». *Falsa.*

Page 97 : « Sans doute, on était le troupeau soumis de la douce et puissante Église, infaillible et indéfectible... mais on savait bien *Falsa.*

aussi que le Seigneur n'avait pas tout dit, que sa révélation parabolique et similitudinaire n'était pénétrable qu'à une faible profondeur.

« On sentait là, quelque chose qui n'était pas expliqué, *que l'Église elle-même ne connaissait pas tout à fait* et qui pouvait être infiniment redoutable ».

Page 100 : Explication de la parabole de l'Enfant prodigue : « Le Père, ... lequel partage la SUBSTANCE entre ses deux fils, est Jéhovah lui-même ; ... le fils aîné demeuré sage et qui "est toujours avec lui" symbolise, à n'en pas douter, son Verbe Jésus, patient et fidèle ; enfin... le fils plus jeune, celui qui a voyagé dans une "région lointaine où il dévora sa substance avec des prostituées" ... signifie très assurément l'Amour Créateur dont le souffle est vagabond et dont *la fonction divine paraît être, en vérité, depuis six mille ans de nourrir les cochons chrétiens après avoir pâture les pourceaux de la synagogue...*

Temeraria.

Blasphema.

« Essayez un peu de faire pénétrer ces similitudes grandioses, familières tout au plus à quelques lépreux, dans la pulpe onctueuse et cataplasmatique de nos dévots... et vous entendrez de jolies clameurs ! ».

Page 114 : « Israël est donc investi, par privilège, de la représentation et d'on ne sait quelle très occulte protection de ce Paraclet errant dont il fut l'habitable et le recéleur ».

Illuminismus.

Page 115 : « Mais voici quelque chose de singulier. La Croix représente aussi l'Esprit-Saint. Elle est l'Esprit-Saint lui-même.

« ... La Croix est un signe essentiellement septénaire.

« ... les Juifs donnent précisément la Croix au Verbe de Dieu pour que l'écrasant Amour soit sur Lui dans sa forme symbolique la plus parfaite et la plus dure ».

Page 116 : « Ils le clouent de façon puissante pour qu'Il ne descende pas sans leur permission ».

Page 117 : « La gloire de cette Parole qu'ils ont méconnue et l'avènement de l'Amour tant annoncé par leurs prophètes ne peuvent arriver ensemble que le jour où Jésus aura cessé d'être en Croix, et cela dépend exclusivement de la volonté inconnue qui suscite leur malice ».

Pages 119 : « Je sais trop bien combien doit paraître absurde, monstrueux et blasphématoire de supposer un antagonisme au sein même de la Trinité ; mais il n'est pas possible de *pressentir* autrement l'inexprimable destinée des Juifs ».

Temeraria.

Page 120 : « ... quand on songe à ce qu'il faut croire pour être seulement un misérable chien de chrétien, ce n'est pas un très grand effort de conjecturer de surcroît "une sorte d'impuissance divine provisoirement concertée entre la miséricorde et la Justice en vue de quelque ineffable *récupération de substance dilapidée par l'amour*" ».

Haeritica.

Annexe 2 : lettre de Jacques Maritain au cardinal Billot

Cette lettre est reproduite dans le votum de Maignen³³. En complément, on lira avec le plus grand profit ce que Maritain dit de ses relations avec le cardinal Billot dans son Carnet de notes, la lettre de Maritain au Père Franck éditée par Michel Bressolette ainsi que les deux articles de ce dernier sur le sujet³⁴ (voir supra « Bloy et Maritain »).

P.-S. – Au moment d'expédier cette lettre, je reçois, avec un retard de presque quinze jours dû à la censure postale, une longue lettre de Jacques Froissart, me rapportant ce que Votre Éminence lui a dit, dans une seconde entrevue qu'Elle a bien voulu lui accorder.

Je vois que ce que je redoutais s'est produit, et que certains informateurs, d'une part me font grief de mes relations avec Bloy, d'autre part donnent sur Bloy lui-même des renseignements bien incomplets ou bien inexacts. Pour répondre convenablement sur ces deux points, sur le second surtout, il faudrait de longs développements, ou même de préférence un entretien oral, (que je ne désespère pas d'avoir avec Votre Éminence, si je puis retourner à Rome pendant les vacances, au cas du moins où une visite militaire imminente ne m'incorporerait pas dans l'armée). Cependant et pour bien indiquer ma pleine soumission à l'autorité de l'Église, je tiens à assurer Votre Éminence que je suis tout prêt à répondre quand Elle le voudra à toutes les questions précises qu'il Lui plairait de me poser à cette occasion.

Mais il m'est si cruel de penser que Votre Éminence, dont je sens avec tant de gratitude la paternité à mon endroit, et dont l'estime est si précieuse à mon cœur, a pu s'alarmer à mon sujet, que je voudrais essayer dès à présent de m'expliquer sommairement sur Bloy devant Elle, si difficile qu'il soit de traiter en quelques pages un cas si complexe et si peu ordinaire. (Léon Bloy en effet n'est pas un écrivain quelconque, et les dons exceptionnels qu'il avait reçus, comme son style étonnant, lui assureront, au jugement des critiques compétents, une place de tout premier rang dans l'histoire des lettres françaises, place fort supérieure à celle de beaucoup d'académiciens aujourd'hui célèbres. Il n'était pas non plus une âme quelconque, certes non ! mais une de ces âmes naturellement si supérieures et tellement travaillées de Dieu, que l'héroïsme de la sainteté pourrait seul, semble-t-il, les maintenir en équilibre : au défaut de quoi elles se développent avec, si j'ose ainsi parler, des excroissances plus ou moins démesurées).

Léon Bloy était avant tout un artiste, un imagier, un poète, nullement un penseur ni un doctrinaire. Demander à un tel homme l'exactitude d'un philosophe ou d'un théologien, juger ses formules et ses expressions comme des énonciations formelles et des thèses, serait assurément se tromper du tout au tout. Il voulait pourtant (sans y réussir toujours, car les exigences du *factibile* artistique emportaient tout chez lui) ne se servir de son art que comme

³³ ACDF, SO, Doctrinalia – Voti, 1926-1927, 27-IV-1927, doc. 1, p. 39-49.

³⁴ Jacques Maritain, *Carnet de notes*, Jacques et Raïssa Maritain, *Œuvres complètes*, Fribourg Suisse-Paris, Éditions universitaires-Éditions Saint-Paul, 1992, t. XII, p. 247-250. Michel Bressolette, « L'œuvre de Bloy et Maritain dans les années Vingt », *Léon Bloy, t. 4 : Un siècle de réception. Hommages à Yves Reulier*, dir. Pierre Glaudes, Paris-Caen, Lettres modernes Minard, 1999, coll. La Revue des Lettres modernes, p. 207-227 [éditant la lettre de Maritain au père Franck du 20 juillet 1918, p. 219-224]. Michel Bressolette, « Léon Bloy et les Maritain », *Léon Bloy*, dir. Michel Arveiller et Pierre Glaudes, Paris, Éditions de l'Herne, coll. Les Cahiers de l'Herne, 1988, p. 435-445. Réédité dans *Jacques Maritain et ses contemporains*, dir. Bernard Hubert et Yves Floucat, Paris, Desclée, 1991, p. 25-43.

d'un instrument pour la gloire de Dieu et le bien des âmes, et n'être qu'un « pèlerin du Saint Tombeau ». S'il fallait le caractériser au point de vue intellectuel, je le comparerais volontiers à ces vieux gnostiques chrétiens (je ne parle pas, naturellement, des gnostiques hérétiques) dont l'intelligence, à l'état brut pour ainsi dire, et non encore disciplinée par la science théologique, travaillait spontanément sur le donné révélé et sur la sainte Écriture, en mêlant à des intuitions mystiques parfois profondes les vues plus ou moins grandioses et plus ou moins vaines de leur imagination, et qui usaient exclusivement, en fait d'instrument logique, de la plus rudimentaire analogie. Léon Bloy m'apparaît à ce point de vue comme une anomalie historique, comme un homme du second siècle égaré dans le monde moderne.

Tout cela explique qu'à prendre littéralement ce qu'il dit, il serait facile de relever dans ses œuvres bon nombre de formules inacceptables, qui constitueraient autant d'erreurs si on les isolait comme des thèses ou comme des locutions formelles, mais auxquelles lui-même en réalité, pas plus qu'aucun de ses amis, n'attachait de valeur doctrinale : car son but n'était point d'enseigner, mais seulement de donner aux âmes le « Sentiment du *mystère* ».

Il reste cependant que certaines tendances et certaines attitudes d'âme auraient pu, si l'instinct de sa foi et la protection de la Sainte Vierge ne l'avaient empêché de les ériger en système, l'égarer loin de la droite voie catholique. Ces tendances s'originaient chez lui à ce que Votre Éminence me permettra d'appeler une sorte de pseudo-franciscanisme ; elles consistaient d'abord en un individualisme exagéré qui empêchait cette âme si amoureuse de l'Église de comprendre et d'apprécier tout un aspect visible et humain de la vie de l'Église, – ce qu'on pourrait nommer la vie de famille de l'Église, – et qui le conduisait à tenir trop peu de compte des règles hiérarchiques et de l'ordre qui doivent régner dans cette parfaite société, (bien qu'il fût en réalité, et malgré les apparences, un cœur obéissant, et bien qu'il eût horreur de l'anarchie). Mais surtout sa grande faiblesse était le dédain de primitif, où il tenait l'intelligence, la science (j'entends la vraie science, métaphysique et théologie) et les procédés de discernement rationnel ; c'était, pour parler le langage de l'École, son manque complet d'*habitus* (naturel) spéculatif, au profit exclusif de l'*habitus* artistique. De là viennent la prédominance en son œuvre de l'élément sensible et imaginatif, son romantisme, et sa recherche anxieuse des signes visibles et extraordinaires de la gloire de Dieu ; son incapacité de comprendre autrui, son injustice à l'égard des personnes, qu'il traitait comme des types abstrait représentatifs de tel ou tel aspect du mal, sa dure impatience de toute médiocrité, ses exigences excessives à l'égard de la nature humaine, et le mépris, et le zèle amer qui s'en suivaient.

De là vient surtout que l'Absolu pour lequel il vivait, il ne le cherchait pas là où il se trouve vraiment, dans la lumière intellectuelle de la sagesse et de la théologie, mais au contraire du côté des divinations individuelles du cœur et des intuitions subjectives de l'art, prenant bien souvent des exigences de son tempérament, de ses sympathies ou de ses antipathies, de ses dispositions passagères ou de son art pour la règle de l'absolue vérité. La soif de justice qui le dévorait, son besoin torturant d'une manifestation tangible et visible de la gloire de Dieu, son amour du Pauvre, sa mélancolie profonde et les excessives douleurs de sa vie, – certaines influences aussi, comme celle d'Ernest Hello, dans l'intimité duquel il avait vécu, – agissant sur lui sans la régulation de l'intelligence théologique, l'entraînaient alors à exprimer d'une façon téméraire et dans un langage outré des idées qu'il n'a jamais, grâce à Dieu, données que comme des pressentiments obscurs, non comme une doctrine défendable en raison, mais qui, au regard d'un philosophe ou d'un théologien qui les fixe en propositions nettes, apparaissaient comme franchement haïssables.

Je fais allusion ici à ce qui me blessait le plus en lui, à l'espèce de réprobation qu'il jetait sur les Ordres religieux actuellement existants, qu'il avait l'air de regarder (à l'exception des Chartreux et des Trappistes) comme irrémédiablement déchus ; et surtout à son attente d'un règne futur du Saint-Esprit, attente qui peut être fort légitime en elle-même, au sens où

l'entendait le B. Grignon de Monfort par exemple, mais qui prenait chez Bloy des apparences hétérodoxes absolument inacceptables, comme lorsqu'il semblait imaginer (sous des formes du reste très vagues et très fumeuses) je ne sais quelle passion et je ne sais quel avènement visible du Saint-Esprit, et je ne sais quel éblouissant achèvement de la Révélation.

(Je dois cependant noter que son dédain des ordres religieux n'allait pas jusqu'à lui faire porter obstacle à la vocation religieuse d'une de ses filles, que la maladie seule a empêchée jusqu'à présent de mettre son projet à exécution. Je dois noter également que s'il a parlé, dans un langage hyperbolique, de la « faillite *apparente* de la Rédemption » dans l'ordre de l'histoire temporelle de l'humanité, l'idée d'enseigner une faillite réelle de la Rédemption ne lui est jamais venue à l'esprit ; et que s'il prétendait que la Révélation n'est pas close, cette expression entièrement fautive en elle-même, visait surtout dans sa pensée les interprétations trop faciles qui paraissaient supprimer tout mystère de l'Évangile, et ne signifiait guère, au fond, qu'une vérité banale, à savoir que tout a été dit par le Christ, mais qu'il y aura toujours, pour nous autres hommes, des profondeurs nouvelles à découvrir dans ce qui a été dit ainsi une fois pour toutes).

Beaucoup moins graves en général que ces tendances erronées me semblent les attaques violentes et les polémiques personnelles – au moins celles qui visent le monde politique ou littéraire, – qu'on a tant reprochées à Léon Bloy. Dante non plus n'avait pas la main légère. Et au fond de la violence de Bloy, il y a surtout une grande passion de justice et une formidable naïveté. On trouve toutefois dans son œuvre des passages stupidement injurieux à l'égard de certains représentants de l'autorité ecclésiastique (évêques ou congrégations romaines), et surtout il s'est laissé aller à un acte infiniment déplorable, à une attaque follement injuste et indécente contre le Saint-Père. J'avais signalé le fait à Jacques Froissart, et je ne le cacherai pas à Votre Éminence que je regrette, à cause de cela, que Jacques Froissart Lui ait communiqué cette lettre tout intime, car j'avais tout fait, avec l'aide de Mme. Bloy, pour que l'article en question, paru dans un obscur journal, demeurât enseveli dans le silence et ne vînt pas faire tache sur la mémoire de Léon Bloy. Mais puisque Votre Éminence est maintenant au courant, je dois lui dire aussi que du vivant de Bloy j'ai insisté de toutes mes forces pour qu'il déchirât ce manuscrit, qui me révoltait, non seulement parce qu'il s'attaquait au Pape, mais aussi parce qu'il paraissait souverainement inique : je suis en effet convaincu que ce qui est à déplorer amèrement pendant cette guerre, ce n'est pas l'impartialité du Saint-Siège, c'est au contraire l'attitude purement et exclusivement nationaliste prise par les catholiques et le clergé des différents pays. (J'ai gardé copie des lettres échangées entre Bloy et moi à cette occasion, et je suis prêt, si Votre Éminence le désire, à Lui en donner communication.

Qu'il me soit néanmoins permis d'ajouter que Bloy, lorsqu'il écrivait cet article, était vieux et déjà très malade, – cristallisé pour ainsi dire dans le « genre » littéraire qu'il avait adopté, – et complètement opprimé par la douleur aiguë que la guerre causait à son cœur combien combattant de 70 et de patriote passionné, avant tout convaincu de la vocation surnaturelle de la France. Tout cela pourtant n'est pas une excuse, je le sais bien, et il est trop aisé de remarquer que Léon Bloy, frustré dans son espoir de verser son sang pour la Foi, est mort quelques semaines après la publication de cet article, sans pouvoir achever son livre ni accomplir ce qu'il regardait comme sa mission.

J'ai insisté sur ces critiques, parce que je tenais à signaler expressément à Votre Éminence ce qui me paraît le plus inacceptable dans l'œuvre de Léon Bloy. Mais il ne saurait me convenir d'avoir l'air d'accabler celui par qui j'ai été attiré à la vie de la foi, et je dois à la vérité d'ajouter maintenant qu'en dépit des fautes et des tendances erronées que je réprovoque ici de la façon la plus nette et la plus formelle, l'œuvre de Léon Bloy me semble non seulement incomparable au point de vue de l'art, mais encore bienfaisante au point de vue des âmes. Que Votre Éminence veuille bien entendre ma pensée : les livres de Bloy ne sont pas faits pour tous les lecteurs, je me garderais de les répandre dans les patronages ou les

séminaires, et je comprends fort bien que la lecture en soit pénible et profondément antipathique à une âme sacerdotale. Mais Bloy lui-même se plaisait à répéter : « Je n'écris pas pour les catholiques et pour les justes, *j'écris pour la canaille...* » Et vraiment il a sur *la canaille* une influence extraordinaire. Qu'il s'agisse d'athées absolus, captivés par l'art pur ou par la révolution, ou des catholiques oublieux de leur foi et perdus dans les ténèbres, le nombre des âmes ardentes qu'il a « rabattues » vers le filet de Pierre est réellement étonnant, et je pourrais en dresser une longue liste à Votre Éminence, qui y trouverait représentées toutes les variétés de convertis, – protestants, juifs, libres-penseurs, anarchistes ou nietzschéens, français, danois, russes, belges et hollandais.

Or, fait bien remarquable, ce qui agit, dans l'influence de Bloy sur tous ces convertis, c'est uniquement la foi qui vivait dans son âme et qui a passé dans son œuvre, et dont l'élan emporte tout. Ce n'est pas aux doctrines que certaines tendances erronées de l'esprit de Bloy pourraient faire redouter, c'est au catholicisme intégral, c'est à l'obéissance la plus docile à l'Église, c'est à l'amour pour l'état religieux que ces âmes sont portées tout entières. En sorte qu'une fois dans l'Église et dans sa lumière leur sentiment sur l'œuvre de Bloy elle-même ne tarde pas à changer, et que les parties de cette œuvre qui leur avaient plus d'avantage, quand elles étaient dans les ténèbres, leur deviennent bientôt difficiles à supporter. Toutes les critiques et toutes les réserves que j'ai formulées plus haut, mon ami Pierre van der Meer par exemple, (qui peu après son baptême a écrit un fort beau récit de sa conversion, où il ne parle de Léon Bloy qu'avec enthousiasme) les formule maintenant de son côté avec autant de force que moi.

En vérité Bloy ne travaillait pas pour lui-même. Comme un mendiant assis au seuil de l'église, il montre avec des clameurs à tous les passants ses plaies saignantes et ses rutilantes guenilles, et attire ainsi vers la maison de Dieu de plus dénués que lui, capables toutefois de deviner sa grandeur sous sa misère, qui l'embrassent sous la porte, et puis qui entrent, et vont jusqu'à l'autel du Dieu vivant.

Si l'on réfléchit à l'état d'esprit de ceux qu'il va chercher dans leurs ténèbres, on ne s'étonne point de son pouvoir de conversion. Ne sachant rien de la foi, comment ces âmes pourraient-elles discerner à ce moment les déficiences qui les affligeront plus tard ? Ces déficiences au contraire leur facilitent le passage, la pure vérité étant trop dure encore pour leurs yeux malades. D'ordinaire elles sont empoisonnées par les plus honteux préjugés de l'anticléricalisme révolutionnaire, et dans leur immense ignorance elles prennent les fidèles de Dieu pour des âmes asservies. La découverte d'un catholique « absolu » et théocrate aussi excessivement indépendant que Bloy est pour elles une sorte de révélation. Sa vie de misère, rejetée et méprisée de tous, mais amoureusement abandonnée à la Providence, ne peut que les émouvoir et les enthousiasmer. D'autre part la méthode apologétique pratiquée par Léon Bloy, – pure et simple affirmation de la vérité révélée, avec refus de discuter, – est le traitement le mieux approprié à leur raison en déliquescence. Enfin l'aspect individualiste, imaginaire et esthétique que prend chez Bloy l'absolu religieux, met d'une certaine manière cet absolu à leur portée. Alors à travers toutes les déficiences que j'ai signalées plus haut, c'est la foi simple, robuste et massive de Bloy qui parvient jusqu'à leur cœur, c'est son amour des âmes et des pauvres, son amour de l'Église, son amour de Jésus, c'est le grand élan vers Dieu qui lui fait dire dans « la Femme Pauvre » cette parole par laquelle le rocher de tant de cœurs incrédules a été percé : « Il n'y a qu'une douleur, c'est de n'être pas *des Saints* ».

Après avoir ainsi exposé à Votre Éminence, d'une manière sans doute très-imparfaite mais entièrement sincère, ce que je pense de Léon Bloy, il me reste encore à mettre au point certains renseignements parvenus à Votre Éminence, et dont j'ai l'écho par Jacques Froissart.

Jacques Froissart m'écrit qu'on Vous a présenté Léon Bloy comme un auteur « *immoral* » et « *obscène* ». C'est là une lamentable méprise, et une de ces injustices qui créent entre les artistes et certains critiques « bien pensants » de si cruels malentendus. Bloy a

un style « grossier », « cynique », « scatologique » tant qu'on voudra, et d'une crudité qu'on peut trouver révoltante. Mais ce style est précisément chez lui une protestation perpétuelle contre l'obscénité qui se cache sous le langage choisi de certains romanciers raffinés, et contre l'hypocrisie d'un monde dont l'immoralité l'exaspérait, et dont il voulait être *séparé*. J'oserai dire qu'à ce point de vue et toutes proportions gardées la scatologie est à son œuvre ce que la vermine était à Saint Benoît Labre. Et si quelques passages trop libres se ressentent odieusement de ses débuts à Montmartre et au « Chat Noir », pour le fond son œuvre décèle une santé morale rare chez les écrivains d'aujourd'hui.

Il aurait fait un ouvrage si malpropre que le *Matin* lui-même n'a pas voulu le publier ? C'est là une pure calomnie. Léon Bloy n'a eu, à ma connaissance, de relations avec le *Matin* que pour *refuser* une collaboration qu'on lui proposait, – et qui aurait pu le tirer de la noire misère où il vivait – parce qu'il soupçonnait dans les offres du *Matin* une intention malhonnête. On lui demandait de faire une campagne contre les ingénieurs, et il craignait que le journal ne se servît de ses articles pour quelque « chantage ». Ce n'est là qu'un exemple, entre une multitude d'autres, de son indépendance et de sa probité d'écrivain, auxquelles des ennemis eux-mêmes ont toujours rendu hommage.

Je supplie Votre Éminence, à cette occasion, de n'accueillir que sous toutes réserves les faits qu'on pourrait Lui rapporter concernant la vie de Léon Bloy, aucune vie contemporaine n'ayant été l'objet de plus de légendes et de plus de calomnies.

Il n'est peut-être pas inutile que je dise à Votre Éminence quelques mots de cette vie. Léon Bloy est né à Périgueux en 1846. Il arriva à Paris en 1864, plein d'illusions, et avec l'intention de devenir peintre (il avait un grand talent d'enlumineur). Il était en relations avec Blanc de Saint Bonnet, et fréquentait surtout Barbey d'Aurevilly, Hello et Villiers de l'Isle-Adam. C'est en 1870 je crois, qu'il devint le chrétien « absolu » qu'il est toujours resté, malgré les chutes auxquelles sa nature étrangement violente et passionnée l'entraîna durant sa jeunesse, et dont il ne demandait qu'à s'accuser. Après une aventure spirituelle extraordinaire (il convertit une personne de mauvaise vie, qui se jeta dans la pénitence avec une ferveur extrême et même indiscrete, et qui après quelques années sombra dans la démence), il partit pour la Grande-Chartreuse, où il fit une retraite très-sérieuse, et où l'on reconnut vite qu'il n'était pas fait pour la vie religieuse. Il descendit alors de la Chartreuse avec l'intention d'être un chevalier errant du christianisme et d'écraser à lui seul tous les ennemis de Dieu. C'est dans cet état d'esprit qu'il écrivit *le Désespéré* (1886), livre torrentueux, – d'un christianisme étrange, non encore dégagé d'un esprit de révolte romantique et d'orgueil juvénile, – qui établit sa réputation, et dont il dédia beaucoup plus tard une réédition à Pierre van der Meer et à moi. (Bloy ne demandait jamais d'autorisation préalable, ni pour dédier ses livres, ni pour publier les lettres privées qu'on lui écrivait...). – *Le Désespéré* n'est plus maintenant qu'un monument littéraire. Mais à l'époque de son apparition il fit scandale, Bloy (documenté par Huysmans) y vilipendait avec une violence inouïe, et une immense mais généreuse naïveté, *tous* les écrivains de sa génération et tous les journalistes puissants.

Il fut dès lors excommunié du monde littéraire, et l'on dressa autour de lui la cloison du silence qui devait l'emmurer jusqu'à sa mort. Condamné à la misère, ses livres ne se vendant pas parce qu'ils demeuraient inconnus du public, il vécut désormais suspendu à la seule Providence, nourri par les aumônes de quelques amis fidèles ou de quelques confrères méprisants. Bientôt (vers 1890 je crois) il se maria avec une danoise protestante qu'il avait rencontrée chez Coppée et convertie, et qui s'était sentie attirée vers lui parce qu'on lui disait que c'était « un mendiant ». (Madame Bloy est la fille du poète danois Molbech ; c'est une chrétienne exemplaire. Sa sœur, convertie peu après elle, et entrée chez les filles de Marie, réside en Italie et se trouve souvent à Rome).

La vie de Léon Bloy s'écoula depuis dans la douleur, la solitude et le dénuement (il perdit deux petits garçons de misère) et toujours au milieu des démêlés épiques occasionnés

par son caractère intraitable, mais aussi dans la ferveur d'une foi splendide et d'une piété profonde (envers la Sainte Vierge surtout). Il n'a jamais manqué à la communion quotidienne, et je ne peux me rappeler sans une intense émotion la douceur enfantine avec laquelle ce *sauvage*, – qui pleurait à chaque instant – récitait le chapelet ou le Magnificat. Il est mort douloureusement et silencieusement, mais dans la ferme assurance de sa foi, ayant reçu le saint viatique le matin de la Toussaint. Le curé de sa paroisse a tenu à rendre hommage, dans un article du *Bulletin paroissial* de Bourg-la-Reine, à l'intégrité de sa vie de chrétien. Et devant son cadavre paisible je pensais aux paroles sacrées des prières de l'agonie : « Laetifica, Domine, animam eius in conspectu tuo, et ne memineris iniquitatum eius antiquarum, et ebrietatum, quas suscitavit furor sive fervor mali desiderii. Licet enim peccaverit, tamen Patrem, et Filium, et Spiritum Sanctum non negavit, sed credidit ; et zelum Dei in se habuit, et Deum, qui fecit omnia, fideliter adoravit... »

Votre Éminence m'a accueilli avec tant de bonté qu'Elle comprendra, j'en suis convaincu, le sentiment de filiale confiance qui m'a porté à Lui livrer ainsi sans nulle réserve le fond de ma pensée.

J'ose Lui demander de vouloir bien, si Elle le juge convenable, remettre au Saint-Père, après l'avoir lue, la lettre que dans le même esprit j'ai cru devoir rédiger pour Lui, et qu'Elle trouvera sous cette enveloppe.

2^e P.-S. – Je reçois également par Jacques Froissart le document émané de Mgr. Giray, et que Votre Éminence a la bonté de me communiquer. Je viens déjà, à propos de Léon Bloy, d'abuser étrangement de la patience de Votre Éminence. Il me faudra encore, d'ici quelques jours, La supplier de vouloir bien lire la réponse qu'exige ce document. Mais aujourd'hui je ne peux que Lui exprimer du fond du cœur ma profonde gratitude et ma reconnaissance émue pour la loyale et bienveillante confiance avec laquelle Elle daigne en user avec moi.

Daigne Votre Éminence agréer l'hommage filial de ma vénération, et mon plus respectueux dévouement

4 juillet 1918

Jacques Maritain